

Compte-rendu du Conseil d'Administration

Mercredi 6 mars 2019

Au nouveau local, 64 route nationale, Magnac Bourg

Présents : Sarah Cainaud, Florence Collette, Marie De Goer, Martine Gaultier, Anne-Marie Jandaud, Mireille Kindt, Eric Lavorel, Patrick Braeckman, Ginette Pariselle, Françoise Roussi, Jocelyne Van Binneveld.

Absent excusé : Patrick Lespagnol

1- Présidente de séance : Sarah CAINAUD

Secrétaire de séance : Martine GAULTIER

2- La répartition des tâches confiées au bureau et plus largement au CA, ou encore à des adhérents volontaires est validée par le CA. La liste est consultable en [annexe 1](#).

3- Les plans d'action sont présentés par les différents groupes de travail :

Mireille, Marie et Ginette constituent le groupe s'occupant du local ; elles prévoient :

- tenue de pré-permanences pour assurer contrôle des LOL (livraisons Laissées au Local) - vérifications des produits livrés (avec Bons de Livraison) –
- organisation du garage
- présentation au CA des notices de fonctionnement des permanences et d'information aux adhérents ([annexe 2](#) et [annexe 3](#)) (validation de ces notices qui seront diffusées aux adhérents et consultables sur le site)
- Vérification après la permanence des produits non retirés par les adhérents et regroupement sur une table à l'entrée du garage avec les coupons nominatifs correspondants. Contact des adhérents qui ont laissé au local les produits durant plus de 15 jours.

Marie-Caroline, adhérente (hors CA), s'est portée volontaire au sein de ce groupe pour gérer la bibliothèque.

Le CA valide les propositions du groupe de travail « LOCAL » .

Françoise, Florence, Eric, Eric-Olivier et Martine constituent le Groupe « Ancolie » ; ils et elles prévoient :

- mise en conformité avec le Règlement Général pour la Protection des Données Personnelles
- corrections à apporter au logiciel ANCOLIE – Évolution -
- Usage du site internet et adaptation aux besoins de l'Association
- Formations et informations sur l'utilisation du site du Panier de Germaine et du logiciel ANCOLIE

Le CA valide les propositions du groupe de travail « ANCOLIE »

Anne-Marie, référente du groupe de travail « ADHERENTS », présente au CA le questionnaire qu'elle a élaboré à destination des adhérents. Après discussion, afin d'établir un diagnostic sur le fonctionnement et l'activité de l'association, Eric L se charge de solliciter au niveau départemental le dispositif local d'accompagnement (DLA) . Le questionnaire adhérent pourra être ainsi validé dans le cadre du DLA.

Patrick L s'occupe des producteurs et a rendu compte préalablement au CA de son entretien avec Paul PENICAUT, producteur de poulets. Les incompréhensions ont été levées et les commandes et livraisons de poulets ont recommencé. Il sera suggéré à Patrick L la réalisation d'un « mode de fonctionnement » à destination des producteurs.

Sarah s'occupe du groupe des coordinateurs et souhaite qu'un adhérent (hors CA) l'accompagne pour gérer ce groupe de travail. Elle fait part au CA de ses propositions :

- Les questionner pour connaître les difficultés ou problèmes rencontrés et les amener à être vigilants
- Recueillir leurs propositions concernant les améliorations à apporter au logiciel Ancolie et tout autre proposition ou avis permettant de résoudre des problèmes ou créer une dynamique.
- Faire le point sur les engagements qu'ils prennent vis à vis du producteur, du trésorier référent, des permanents et des adhérents
- Définir avec eux un mode opératoire pour les livraisons qui concernent Magnac et Vicq
- Susciter des vocations chez les adhérents pour assurer les remplacements

4- Sarah rappelle que les marges appliquées aux produits commandés le sont au cas par cas, contrairement à celles appliquées aux produits du dépôt-vente qui sont les mêmes quelque soit le produit.

5- Après échanges de vues, le CA décide de ne pas organiser d'Assemblée Générale le 18 mai après midi, mais plutôt une « recontre-débat » au local, afin de discuter en petit groupes du fonctionnement, du devenir de cette association qui compte près de 200 membres. L'expression des idées des adhérents pourront contribuer à établir les bases du Dispositif Local d'Accompagnement, En fin d'après midi et soirée, une fête-anniversaire clôturera cette après midi,

6- La préparation du 10ème anniversaire de l'association est reportée à un prochain CA.

7- Questions diverses :

- Le samedi 13 avril : une dégustation de vins sera organisée au local, moyennant une location de 10 €, Les non adhérents de l'association verseront une cotisation libre pour cette occasion, Une liste nominative des participants sera établie.

- La question concernant l'abonnement internet au local est soulevée, L'impression des listes de distributions représente à long terme un budget pour les bénévoles, Il est décidé plutôt que de souscrire un abonnement, d'indemniser Jocelyne sous la forme de papiers et cartouches d'encre afin qu'elle se charge des impressions.

7- Prochain CA : le mercredi 27 mars à 20 h au local à Magnac-Bourg.

Annexes

L'annexe 1, *Comment récupérer ses produits à Magnac*, est consultable par [ici](#).
l'annexe 2, *Comment tenir une permanence à Magnac*, est consultable par [ici](#)
et l'annexe 3, *Organisation du Bureau - CA 2019*, c'est [ici](#).